

**Direction de la réglementation et de la gestion de
l'espace public**

Arrêté permanent n° 1091669

Arrêté relatif à la circulation et au stationnement allée de la MAISON ROUGE, à Nantes

Arrêté

La Présidente,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route et le code de la voirie routière,

Vu la réglementation applicable aux voies publiques et privées,

Vu l'arrêté portant délégation de fonction et de signature,

Considérant que la Présidente de Nantes Métropole est l'autorité de police en matière de circulation et de stationnement sur la commune de Nantes,

Considérant qu'il convient, du fait des nécessités de la circulation et de la protection de l'environnement, de définir le partage de l'espace public et d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers en réglementant la circulation et le stationnement,

Arrête

Article 1. Circulation : - un sens unique de circulation est instauré allée de la Maison Rouge dans la partie de voie située entre l'allée Baco et la rue des Olivettes, dans le sens allée Baco vers rue des Olivettes (depuis le 15 juillet 1968).

- une signalisation stop est instaurée allée de la Maison Rouge, à l'intersection avec la rue des Olivettes (depuis le 23 février 1966).

Article 2. Stationnement : - l'allée de la Maison Rouge est soumise au régime du stationnement payant (depuis le 4 avril 1972).

Article 3. Sanctions : les infractions liées au non respect des règles découlant du présent arrêté, sont verbalisables en application du code de la route et des arrêtés généraux (aires piétonnes, espaces cyclables, interdictions de stationner, livraisons, transports en commun...) qui complètent les mesures édictées par le présent arrêté.

Article 4. Entrée en vigueur : le présent arrêté prend effet au jour de son affichage et de la mise en place de la signalisation correspondante. A cette date, l'arrêté numéro 1091669 du 25 septembre 2021 est abrogé.

Fait à Nantes, le **10 MAI 2023**

Pour la Présidente
Le Vice-Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping arch followed by several vertical strokes and a horizontal line at the bottom.

Pascal BOLO